



Règlement intérieur Vide Grenier

Lieu de manifestation :

Parc de la Girardière, Centre Social Horizon, 4 allées des aigles – 49300 CHOLET

Horaires manifestation :

9h à 17h

Installation entre 7h30 et 8h45

Rangement entre 17h et 18h

A qui s'adresse la manifestation :

Aux particuliers

Documents à retourner :

- Photocopie Carte Identité valide (recto-verso)
- Règlement intérieur signé
- Le paiement correspondant à la réservation
- Un chèque de caution de 20€, à l'ordre du Centre Social Horizon, à payer séparément, pour garantir la propreté de l'emplacement après votre départ. Celui-ci sera restitué après vérification de l'état de l'emplacement : encombrants retirés, déchets mis dans les poubelles ; le cas échéant retour des tables du Centre Social : propre et en bon état

Les originaux des pièces d'identités devront être présentés le jour de la manifestation.

Tarifs :

3€/mètre sans table

5€ avec table de 1.20 mètre du Centre Social (dans la limite du nombre xx tables disponibles) : les tables seront à récupérer le jour au Centre, à installer soi même et à retourner le soir à l'endroit indiqué, dans le même état que vous l'aurez trouvé à votre arrivée

Règlement :

En espèce ou par chèque (à l'ordre du Centre Social Horizon) lors des permanences d'inscription.

Dates et lieu des permanences pour l'inscription :

Mardi 31 Mai 2022 : 10h-14h et 16h30 – 19h

Jeudi 2 juin 2022 : 10h-14h et 16h30 – 19h

Au Centre Social Horizon – 4 allée des aigles – 49300 CHOLET – 02.41.65.13.88

Fonctionnement général :

- Toute session de droit d'occupation est interdite, et pourra entraîner l'exclusion du marchand.
- Pour accueillir le maximum d'exposants, nous limitons la vente de métrage à 4 mètres ou 3 tables.
- Pas de musique personnelle sur les stands, les organisateurs gèrent le fond musical.
- Les enfants exposants devront être en permanence sous la responsabilité d'une personne majeure.
- L'absence de l'exposant (peu importe la raison), ainsi que les raisons météorologiques ne donneront droit à aucun remboursement de place.
- Les emplacements seront donnés le jour même au vendeur.
- La manifestation se déroule en extérieur devant le Centre Social Horizon. En cas de fortes pluies, empêchant l'installation, le Centre Social pourra proposer au 30 premiers mètres achetés de s'installer



dans les locaux du Centre Social. Au-delà, nous proposerons une solution de remboursement, sur demande.

- Les vendeurs doivent prévoir de quoi s'abriter de la pluie ou soleil.
- L'installation des stands se fera entre 7h30 et 8h45, ni avant ni après. Après 9h **plus aucun véhicule ne sera autorisé sur la place.**
- Le rangement des stands se fera entre 17h et 18h. Les véhicules seront autorisés à circuler sur la place à partir de 17h
- Tous les emplacements devront être rendus dans un parfait état de propreté. Aucun carton, papier, bouteille... ne devront rester sur place. Sous peine d'encaissement de la caution.
- Les participants sont inscrits sur un registre. Celui-ci sera transmis à la Marie de Cholet après le vide grenier.
- La vente d'armes, d'animaux, de produits alimentaires, de produits stupéfiants et de boissons sont interdits.
- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure
- Le Centre Social n'est pas responsable en cas de perte ou de vol de votre matériel personnel, lors de la manifestation.
- Pour récupérer votre caution, vous devrez retourner la « fiche exposant » (remise à votre arrivée), complétée par les organisateurs, à partir de 17h. Sans retour de cette fiche, le chèque sera encaissé.

Nom et Prénom :

A Cholet, le / /2022

(lu et approuvé)